

POUR L'ENVIRONNEMENT, le DÉPARTEMENT agit !



AIDE HABITAT DURABLE - Plan Habitat 2020

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA DÉPOSE D'UNE CUVE À FIOUL

ATTENTION : Avis obligatoire de l'Espace INFO >ÉNERGIE

Nom, prénom du demandeur de l'aide :

Nom, prénom du conjoint :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

E-mail :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE DEMANDE :

- La fiche technique (au verso) pour la dépose d'une cuve à fioul (à remplir avec l'entreprise),
- Une copie du devis de l'installateur (pas d'obligation de qualification RGE du professionnel),
- Les copies intégrales du dernier avis d'imposition sur le revenu de tous les occupants du logement, de la dernière taxe d'habitation et de la dernière taxe foncière (si acquisition récente, attestation notariale d'achat),
- Un RIB ou un RIP.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) :

- sollicite, conformément à la fiche technique au verso et aux devis joints, une Aide Habitat Durable pour la dépose d'une cuve à fioul,
- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués,
- **m'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet (date du courrier accusant réception du dossier complet par le Département de Saône-et-Loire),**
- certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment sociale, fiscale et environnementale.

Signature

Fait à

le

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex

FICHE TECHNIQUE POUR LA DÉPOSE D'UNE CUVE À FIOUL

ADRESSE DU LOGEMENT OÙ SERONT RÉALISÉS LES TRAVAUX

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Nombre d'habitants dans le logement :

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT EXISTANT

Année de construction du bâtiment :

Surface habitable chauffée : m²

Mode de chauffage : électricité gaz naturel
propane bois fioul pompe à chaleur
chaudière biomasse

autre :

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX PRÉVUS

Cuve fioul non enterrée en plein air

Cuve fioul au rez-de-chaussée ou en sous-sol d'un bâtiment

Cuve fioul enterrée

Autre

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Pas d'obligation de qualification RGE du professionnel

COÛT DE L'INSTALLATION

ÉLÉMENTS DU DEVIS :

Montant : € HT

T.V.A. : €

TOTAL : € TTC

**Aide Habitat durable du Département
de Saône-et-Loire : 100 €**

PRÉVISION DE PROGRAMMATION :

Date de début des travaux :

CRITÈRES À RESPECTER

Tout abandon d'une cuve à fioul doit faire l'objet de dispositions conduisant à éviter tout risque de formation de vapeurs :

- Vidange, dégazage et nettoyage et
- Comblement du réservoir (le produit utilisé pour la neutralisation doit recouvrir toute la surface de la paroi interne du réservoir)
- Retrait du réservoir dans la mesure des possibilités

L'entreprise qui intervient fournit un certificat garantissant la bonne exécution des opérations d'inertage citées ci-dessus.

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex